

## CONSEIL MUNICIPAL

# Compte rendu de la séance Du 2 avril 2021

**PRESENTS** : MM. FERBER Jacques, SECRESTAT Yannick, COUDERC Magali, BORDAS Jean-Michel, GAUSSINEL Nathalie, GUERBETTE Noémie, DELBARY Didier, GENDRE Nathalie, DELANNET Guy, COMBROUX Ingrid, ARLIE Florian, PARRE REPETTO Mireille.

**ABSENTS** : MM. BOUCARD Jean, LAVAL Laurence, BRU Benoît.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Mme COUDERC Magali

La séance est ouverte à 20 heures sous la Présidence de Monsieur Jacques FERBER qui déclare les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

Il donne lecture d'un courrier transmis par les conseillers municipaux de l'opposition qui indiquent ne pas participer à cette première séance, l'élection de Jacques FERBER au poste de Maire ayant été annoncée à l'avance dans la presse.

### • Election du Maire

Les conseillers municipaux sont invités à procéder à l'élection du Maire.

Deux assesseurs sont désignés : Madame Ingrid COMBROUX et Monsieur Jean-Michel BORDAS.

Monsieur Jacques FERBER est élu Maire (11 voix pour, 1 nul) et est immédiatement installé.

### • Détermination du nombre d'adjoints

A l'unanimité, l'assemblée fixe à 4 le nombre des adjoints au Maire.

### • Élection des adjoints

Monsieur le Maire invite l'assemblée à procéder à l'élection des adjoints.

La liste présentée par Yannick SECRESTAT obtient 12 voix. Les adjoints sont donc :

- Yannick SECRESTAT 1<sup>er</sup> adjoint
- Magali COUDERC 2<sup>ème</sup> adjoint
- Jean-Michel BORDAS 3<sup>ème</sup> adjoint
- GAUSSINEL Nathalie 4<sup>ème</sup> adjoint

- **Lecture de la charte de l' élu local**

Conformément aux dispositions règlementaires, Monsieur le Maire procède à la remise et à la lecture de la charte de l' élu local qui énumère les principaux engagements des élus locaux.

La séance est levée à 20 heures 23.